

**Département
Des ARDENNES**

**ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES**

**Conseillers de la
Communauté en exercice :**

44

EFFECTIF LEGAL : 44

**Certifié affiché à la
porte de la Maison de
la Communauté
Le 29 mars 2022
Convocation faite
Le 16 mars 2022**

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019**

EXTRAIT
**du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse**

Séance du 22 mars 2022

L'an deux mil vingt-deux, et le mardi vingt-deux mars à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans la salle des Fêtes de VIREUX-WALLERAND, en session ordinaire de 2022, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, M^{me} Valérie D'AMARIO (représentant M^{me} Virginie ROGISSART), MM. Richard DEBOWSKI, Pascal GILLAUD, Mathieu SONNET, M^{me} Liliane PASSEFORT, M. André ESCOBAR, M^{me} Magali CAPLET, MM. Eric GUERINY, Robert ITUCCI, Claude WALLENDORFF, M^{me} Jennifer PECHEUX, M. Gérard DELATTE, M^{me} Frédérique CHABOT, M. Dominique HAMAIDE, M^{me} Isabelle FABRE, MM. Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M^{me} Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Bernard BŒUF (représentant M. Philippe RAVIDAT), Joël BOUCHER, Daniel DURBERCQ, M^{me} Evelyne LAHAYE, MM. Gérald GIULIANI, Jacky DEVIN, Jean-Pol DEVRESSE, M^{mes} Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

Absents excusés : M. Fabien PRIGNON (pouvoir à M. Bernard DEKENS), M^{mes} Virginie ROGISSART (représentée par M^{me} Valérie D'AMARIO), Angélique WAUTOT (pouvoir à M. Claude WALLENDORFF), M. Paul-Edouard LETISSIER (pouvoir à M^{me} Isabelle FABRE), M^{me} Dominique FLORES (pouvoir à M. Jean-Claude GRAVIER), M. Philippe RAVIDAT (représenté par M. Bernard BŒUF), M^{me} Brigitte DUMON (pouvoir à M. Daniel DURBERCQ), M. Jean GUION (pouvoir à M. Gérald GIULIANI), M^{mes} Lisbeth DE BARROS, Laëtitia COMPAGNON, M. Fabien BONFILS.

M. Richard CHRISMENT, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

OBJET :

2022-03-018 Création et désignation des membres de la Commission de Délégation de Service Public

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.1411-5,

Vu sa délibération n° 2022-01-010 du 26 janvier 2021, décidant de lancer une Délégation de Service Public (DSP) pour la gestion de Charlemont de 2022 à 2032 inclus,

Considérant qu'il convient de constituer une Commission de Délégation de Service Public, et ce pour la durée du présent mandat,

Vu l'unique liste de candidats proposée,

Considérant qu'outre le Président de l'EPCI, ou son représentant, cette commission est composée de 5 membres élus par le Conseil de Communauté en son sein,

Considérant que les membres suppléants ne sont pas directement affectés à un titulaire,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- * **décide** de créer la Commission de Délégation de Service Public pour la durée du présent mandat,
- * **décide** de procéder à l'élection des 5 membres titulaires et des 5 membres suppléants, au vote à main levée,
- * **proclame** élus membres de la Commission de Délégation de Service Public, qui se sont présentés l'un à la suite de l'autre, comme suit :

Président de droit	Représentant du Président
M. Bernard DEKENS	M. Jean-Pol DEVRESSE
Membres titulaires	Membres Suppléants
M. Daniel DURBECQ	M. Richard CHRISMENT
M. André ESCOBAR	M. Jean-Luc GRABOWSKI
M. Jean-Marie BARREDA	M. Sébastien PAULET
M. Joël BOUCHER	M ^{me} Sandrine GUMEZ
M. Robert ITUCCI	M ^{me} Frédérique CHABOT

Pour extrait conforme
Le Président

**Pour le Président
et par Délégation**

Bernard DEKENS

**Pour le Président de la Communauté
des Communes Ardennes rives de Meuse
Le Vice-Président**